

UNE FEMME SCRIBE DE VILLAGE À L'ÉPOQUE COPTE ?¹

Alain DELATTRE
Université Libre de Bruxelles

En 1966, R.J. Williams procéda à un inventaire des textes coptes conservés à l'Université de Giessen². Un des papyrus décrits, P.Giss.Univ. 96, est particulièrement intéressant, car il ferait mention d'une femme scribe de village: «One letter is of special interest since it sends greetings from a woman who is described as the village scribe»³. Grâce à l'amabilité du conservateur de la collection des papyrus de Giessen, M. Peter Kuhlmann, j'ai pu examiner une photographie du texte.

Le papyrus en question mesure, en l'état actuel, 13,4 cm sur 18,3 cm; le format original devait être bien plus grand (au moins 30 cm de largeur). Sa provenance est inconnue. On peut dater son écriture du VIII^e siècle⁴. Le texte de la lettre qu'il contient est fort endommagé. Onze lignes fragmentaires sont conservées au recto. Les quatre premières lignes contiennent diverses salutations. Les lignes suivantes, nettement moins bien conservées, constituent le corps de la lettre, dont le sens général ne peut être aisément restitué. Le texte continue sur deux lignes au verso, où on peut lire également une partie de l'adresse († ΤΑΑΣ ΜΙΑΣΟΝ ΠΑΙΑΚ^ο «donne à mon frère le diacre...») ⁵.

¹ Les sigles utilisés ici sont ceux de la *Checklist of Editions of Greek, Latin, Demotic and Coptic Papyri, Ostraca and Tablets* de J.F. Oates; j'en ai consulté la dernière édition (30 novembre 2000) sur la page <http://scriptorium.lib.duke.edu/papyrus/texts/clist.html>. Par ailleurs je remercie M. Terry Wilfong pour les indications et les avis qu'il m'a donnés sur le titre de "scribe de village".

² Les collections papyrologiques de Giessen contiennent 75 textes coptes, en majorité des papyrus. L'ensemble est assez varié: quelques textes littéraires et un large choix de textes documentaires (contrats, reconnaissances de dette, reçus, listes, lettres...). Cf. R.J. WILLIAMS, *The Giessen Coptic Texts, Kurzberichte aus den Giessener Papyrus-Sammlungen* 23, 1966.

³ R.J. WILLIAMS, *op. cit.*, p. 6.

⁴ On peut comparer l'écriture du papyrus à celles présentées dans Stegemann, pl. 12 («Urkundenschrift des VIII. Jahrhdts»).

⁵ Ces dispositifs (la fin de la lettre et l'adresse écrites au verso) sont courants dans les lettres coptes, cf. par exemple le papyrus inédit P.Duk.Inv. 474 (<http://scriptorium.lib.duke.edu/papyrus/records/474.html>).

Le passage sur lequel s'est fondé R.J. Williams dans sa description se trouve au recto du papyrus, à la ligne 3, au milieu des salutations. On peut l'éditer ainsi: ΜΝ ΗΣΙ ΤΣΑΧΩ ΩΙΝΕ ΕΡΟΚ ΚΑΛΩC " ... et Èsi «tsachô» te saluent bien...".

Est-il possible de déduire de ce bout de phrase qu'une femme pouvait accéder à la fonction municipale de scribe de village?⁶ Il faut au préalable mieux cerner la signification du mot copte CAXO OY CAXO^7 . Le terme signifie littéralement "grand (O, Ω) scribe CAX^2 ". Ses usages sont essentiellement au nombre de trois: nom propre, titre officiel de scribe de village, titre non officiel.

Tout d'abord on peut envisager de voir dans TCAXO un nom propre. En effet, le mot CAXC ou CAXO est souvent utilisé comme nom propre avec l'article masculin (ΠCAXO/O , ΨCAXO/O) ou féminin (TCAXO/O)⁸. Ce ne peut pas être le cas dans ce texte: avant TCAXO on lit le nom propre HCSI . La lecture en est difficile, mais les trois lettres qui précèdent le mot TCAXO doivent former un nom propre que le MN coordonne au nom propre qui précède⁹. Il ne peut pas s'agir non plus d'une filiation ("Èsi fille de Tsachô") car il n'est pas usuel de indiquer ce genre de renseignements dans des salutations. De plus, la filiation mentionne normalement le nom du père: or le nom TCAXO est féminin.

Le terme officiel de scribe de village auquel fait allusion R.J. Williams ne peut pas non plus convenir ici. En effet, comme le terme simple CAX^2 , le mot CAXO ne désigne la fonction municipale que lorsque qu'il est déterminé par NKΩMH OY NTIME "du village". Il est alors l'équivalent du $\text{γραμματεὺς τῆς κώμης}$ grec¹⁰, c'est-à-dire un des différents scribes ($\text{νομικός, συμβολαιογράφος, νοτάριος, ὑπογραφεύς...}$).

⁶ Les femmes ont parfois occupé des fonctions importantes dans l'Égypte tardive, cf. par exemple P. OXY. XXXVI 2780 (16. 07. 553), où une femme préside la Boulè de la ville, en plus d'autres fonctions (ce texte est cité dans H. HEINEN, Boule, *Copt.Enc.* 2, 1991, p. 413-414).

⁷ Cf. W.E. CRUM, Notes, *PSBA* 21, 1899, p. 249; Crum, Dict. 384 ab et p. XXII a.

⁸ Cf. HEUSER, p. 26 et 31.

⁹ Il ne s'agit pas non plus d'un nom propre composé de TCAXO (comme Πατσαχό : P.Lond. IV 1419, 1072 et 1089), du moins pas un de ceux qui sont attestés.

¹⁰ Cf. A. STEINWENTER, Studien zu den Koptische Rechtsurkunden aus Oberägypten, *Stud. Pal.* 19, Leipzig, 1920 [Amsterdam, 1967], p. 66.

qui rédigent les actes et les documents officiels¹¹. Ses fonctions exactes restent floues mais il semble qu'il aide le protocômète dans certaines tâches administratives; il peut aussi exercer ses talents à titre privé¹². Comme la mention du mot "village" est absente de notre texte et comme il n'y a aucun élément de contexte pour l'appuyer, il faut exclure cette hypothèse.

Dans sa troisième acception le mot désigne un titre non officiel, indiquant une personne lettrée. Les occurrences de ce sens semblent donner au terme une connotation religieuse. Le titre se trouve souvent en contexte religieux¹³, il peut même désigner des moniales¹⁴. Des vêtements ΝCΑΧΟ, par exemple, sont opposés à des vêtements ΝΚΟCΜΙΚΟΝ "laïques"¹⁵. Le sens général reste néanmoins très vague, comme c'est le cas pour le mot CΑΞ (artisan, maître d'école, scribe...). Il désigne assurément quelqu'un d'instruit, le suffixe Ο ou Ω pouvant indiquer une grande capacité ou un âge avancé¹⁶.

En conclusion, le P. Giss. Univ. 96 ne permet pas d'affirmer qu'il y ait eu des femmes scribes de village à l'époque copte. L'absence du terme "village" accolé au titre de scribe et le manque d'éléments contextuels qui permettraient d'apporter une quelconque confirmation ou offriraient un indice allant dans ce sens, me semblent, jusqu'à preuve du contraire, mettre en péril l'hypothèse de R.J. Williams. Le terme CΑΧΩ de ce papyrus se réfère sans doute plutôt à un titre non officiel, peut-être à connotation religieuse.

¹¹ Cf. par exemple CPR II 5 (= CPR IV 48; nome Hermoupolite, VII^e siècle), cité dans A. STEINWENTER, *op. cit.*, p. 66.

¹² Cf. A. STEINWENTER, *op. cit.*, p. 66.

¹³ Cf. par exemple O. CRUM, VC 114.

¹⁴ Cf. M.A. MURRAY, *The Osireion of Abydos*, Londres, 1904, inscr. B4 (141).

¹⁵ P. Pisentius 28. L'éditeur du texte n'a pas bien compris le passage (il compare ΝCΑΧΟ ΝΕ avec CΑΚΚΟC, CΑΚΚΙΟC, CΑΚΚΙΝΟC; il traduit "quatre tuniques ou sac de poils de chèvre"). On trouve d'autres exemples de vêtements déterminés par le mot CΑΧΟ; cf. CPR XII 2 (liste de vêtements); il y est question aux lignes 6 et 7 de ΝΕΚΑΜΙCΙ ΝΕCΑΧΑ, "chemises de sachô".

¹⁶ Cf. par exemple le mot ΖΑΛΛΟ "vieillard" (Crum, Dict., 669b-670a).



Fig. 1. Écrin ayant servi à ranger le matériel d'un scribe copte et son calame, provenant de Karara (IV^e - V^e s). Coll. égypt. de l'Univ. de Heidelberg (d'après Ägypten. Schätze aus den Wüstensand, cat. expo., Wiesbaden, 1996, n° 185a-b.



Fig. 2. Tablette d'écolier provenant d'Ashmounein (IV^e - V^e s), Berlin, SMB-PK, ÄMP. L'écolier s'y est exercé à tracer les lettres de l'alphabet grec et le maître y a inscrit quelques mots d'encouragement: "Travaille avec assiduité!". Les petits trous au sommet servaient à l'assemblage avec d'autres tablettes (ibid., n° 186).